

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL
Tél : 03 84 77 00 00 - e-mail : contact@sied70.fr – site internet : www.sied70.fr

Compte rendu de la Commission
« Finances – Communication - Affaires générales
et Évolution des statuts »
du 13 mars 2024

Présents en présentiel :

Membres de la Commission : Marie BRETON (Présidente), Viviane CARSANA (Déléguée de Vaivre-et-Montoille), Denis DAGOT (Délégué de Voray-sur-l'Ognon).

Membres du Bureau syndical : Jean-Marc JAVAUX (Président), Pascal GAVAZZI (Vice-Président), Philippe COMBROUSSE (Vice-Président), André GAUTHIER (Vice-Président), Daniel NOURRY (Administrateur), Yves PELLETIER (Administrateur), Virginie LUTHRINGER (Administratrice), Jean-Luc BRULE (Administrateur), Frédéric GUIBOURG (Administrateur).

Présents en distanciel :

Membres de la Commission : Martine WOLFER (Déléguée de Bétoncourt-Saint-Pancras).

Excusés : Agnès LEJEUNE (Déléguée de Saint-Loup-sur-Semouse), Patrick SCHUETER (délégué de Maizières), André MARTHEY (Administrateur), Magalie ROSE (Administratrice), Ludovic TABIS (Administrateur), Patrick NECTOUX (Administrateur), Jean-Noël CHAMBON (Administrateur).

La Présidente de la commission « Finances_ Communication_ Affaires générales et Evolution des statuts », Marie BRETON, ouvre la séance qui se déroule en mixte, présentiel au siège du SIED 70 au 1 rue Max Devaux 70 000 VESOUL, et en visioconférence.

FINANCES :

Madame Marie BRETON présente les comptes administratifs et les projets de budgets du syndicat.

Monsieur NOURRY constate que l'excédent de l'année écoulée est supérieur à celui de l'année précédente. Il est précisé que cela est dû à une forte estimation des dépenses et une trop forte sous-estimation des recettes dans le montage du budget précédent.

Monsieur NOURRY indique qu'avec les constructions des chaufferies le montant des recettes générées grâce aux CEE vont atteindre des chiffres importants. Il est rappelé que ces recettes seront directement imputées sur les budgets des chaufferies.

Monsieur GAVAZZI informe que les investissements consentis dans la SEM vont commencer à rapporter des dividendes.

Monsieur DAGOT demande comment a été estimé le montant à percevoir de la TICFE pour 2024. Il est indiqué que ce chiffre a été estimé sur la base de la moyenne perçue au cours des premiers mois 2024, l'année 2023 ayant bénéficié de rentrées exceptionnelles en raison du rattrapage opéré par les fournisseurs sur l'année 2022.

Monsieur GAUTHIER remarque, concernant les budgets des chaufferies, que pendant quelques années, le syndicat a remboursé le trop perçu aux usagers, pour éviter l'impôt sur les sociétés, alors que ces sommes seraient utiles aujourd'hui pour combler le déficit. Parallèlement, les tarifs du SIED 70 n'ont pas bougé depuis leur construction alors que l'inflation, même faible, nécessite d'augmenter régulièrement les tarifs. Il demande que les tarifs, notamment ceux des nouvelles chaufferies, intègrent une révision régulière et que l'excédent éventuel généré puisse servir aux grosses réparations.

La commission émet un avis favorable aux propositions suivantes :

- *comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes,*
- *affectation de résultats,*
- *projets de budget primitif pour le budget principal et les budgets annexes.*

AFFAIRES GENERALES :

La commission émet un avis favorable aux propositions suivantes :

- rentrée au capital de la SAS Parc des Roches Bleues (projet centrale photovoltaïque au sol de Courchaton) de la société en Commandite par actions Énergie Partagée Investissement (EPI) (outil d'investissement citoyen) par cession de parts des actionnaires actuels (SEM Côte-d'Or Energies, SICAE-EST, Commune de Courchaton et SIED 70)

- participation du SIED 70 au projet de centrale photovoltaïque au sol de Chaux-la-Lotière au travers d'une convention de partenariat avec la Commune de Chaux-la-Lotière, celle de Boulton, la Communauté de communes du pays Riolois et SEM Côte-d'Or Energies.

STATUTS :

Des visites de Comités Locaux d'Énergie du SICECO (Syndicat d'Énergie de la Côte d'Or) sont prévues en mars-avril 2024 en vue de s'inspirer de ce modèle.

COMMUNICATION :

La commission prend connaissance des prochains événements auxquels participera le SIED 70 :

- Salon des maires de Vesoul le 3 mai 2024
- Congrès de la FNCCR à Besançon les 26-27 et 28 juin 2024